

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école
Jacques-De Chambly du 9 décembre 2014
Tenue à la salle du personnel de l'école Jacques-De Chambly**

Présences : Philippe Desmarais, Éline Grignon, Gabrielle Desmarais, Julie Anne Gagnon, Sophie Beaudoin, Anne-Sophie Vincent, Manon Tremblay (enseignantes), Julie Leclair (service de garde), Sonia Gagnon, nouvelle secrétaire - en fonction le 10 décembre (représentant le personnel de soutien), Geneviève Richard (directrice actuelle), Roger Plourde (nouveau directeur de l'école - en fonction le 5 janvier)

Absence motivée : Caroline Klotz (parent)

Membre du public : Marie-Ève Touchette, Marion Weissmann, Katherine Nadeau-Granger et Christian Huppé

Invité : Roger Plourde, nouveau directeur de l'École Jacques-De Chambly (effectif : le 5 janvier 2015).

1. Mot de la direction

La directrice, madame Geneviève Richard, nous avise de son départ prochain. En effet, elle quittera la direction de l'École Jacques-De Chambly le 19 décembre pour assumer un nouveau mandat de direction à l'École secondaire Polybel, située à Beloeil. Elle souhaite la bienvenue à tous et nous présente Monsieur Roger Plourde qui assumera la direction de l'école, dès le 5 janvier 2015. De plus, elle nous présente madame Sonia Gagnon, nouvelle secrétaire d'école qui succède à madame Marie-Claude Grignon.

2. Ouverture de la réunion

Monsieur Philippe Desmarais ouvre la réunion à 19 h 10. Il y a 4 membres du public qui assisteront à la réunion et qui auront l'opportunité de s'exprimer lors de la parole au public (point 9 de l'ordre du jour). Le quorum est vérifié. Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Anne-Sophie Vincent, appuyée d'Éline Grignon, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant :

ADOPTÉ CÉ 14-12-14

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Mot de la direction
2. Ouverture de la réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'une secrétaire
5. Lecture et adoption de procès-verbal de la séance du 23 septembre 2014
6. Parole au représentant du Comité de parents
7. Points à traiter
 - 7.1 Frais chargés aux parents lors des journées pédagogiques – Convient
 - 7.2 Plan de lutte à l'intimidation et à la violence pour approbation
 - 7.3 Convention de gestion et de réussite éducative pour approbation
 - 7.4 Liste des cahiers d'exercices au préscolaire pour approbation
 - 7.5 Activités éducatives complémentaires (GDPL) pour approbation
 - 7.6 Activités extrascolaires pour adoption
 - 7.7 Photos scolaires – Convient
8. Points d'information

- 8.1 Règles de régie interne du CÉ
- 8.2 Activités hors horaire
- 8.3 Services complémentaires
- 8.4 Fusion des commissions scolaires
- 9. Parole au public
- 10. Questions diverses
- 11. Levée de l'assemblée

4. Nomination d'une secrétaire

Madame Sonia Gagnon accepte le poste de secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2014-2015 que madame Grignon avait accepté lors de la séance du 23 septembre dernier.

ADOPTÉ CÉ 15-12-14

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2014

Julie Leclair appuyée de madame Julie-Anne Gagnon propose l'adoption du procès-verbal du 23 septembre 2014, tel quel.

ADOPTÉ CÉ 16-12-14

6. Parole au représentant du Comité de parents

Monsieur Philippe Desmarais nous indique qu'il y a eu de nombreuses discussions au Comité de parents, suite à l'annonce du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant au redécoupage des commissions scolaires. Il nous informera des enjeux lors du point d'information 8.4.

7. Points à traiter

7.1 Frais chargés aux parents lors des journées pédagogiques – Convient

Madame Leclair nous remet une copie de la page 5 des règles de régie interne concernant la tarification des journées pédagogiques. Elle demande l'approbation de modifier les frais chargés aux parents qui passeraient de 12\$ à 14\$. Elle nous explique que les frais demandés de 12\$ ne sont pas représentatifs des coûts réels. Elle nous informe que le coût a été étudié et qu'à cause des hausses des coûts prévus du gouvernement, déjà 4 élèves ont quitté le service de garde de façon régulière. De plus, les sorties sont plus populaires que les activités maison qui ont lieu à l'école. Madame Sophie Beaudoin appuyée de Madame Gabrielle Desmarais propose d'adopter la modification des frais chargés aux parents au coût de 14\$.

ADOPTÉ CÉ 17-12-14

7.2 Plan de lutte à l'intimidation et à la violence - pour approbation

Madame Richard remet à chaque membre du conseil d'établissement une copie du « plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école ». Elle nous informe que toutes les modifications apportées sont en caractères gras sur le document. Ces modifications ont été apportées suite aux expériences vécues durant l'année scolaire 2013-2014. Madame Anne-Sophie Vincent, appuyée de Sophie Beaudoin, propose l'adoption du plan de lutte à l'intimidation et la violence à l'école pour l'année scolaire 2014-2015 avec les modifications apportées.

APPROUVÉ CÉ 18-12-14

7.3 Convention de gestion et de réussite éducative - pour approbation

Madame Richard nous informe que la convention de gestion et de réussite éducative doit être revue et approuvée à chaque année. Elle brosse un portrait des modifications apportées et nous informe des résultats obtenus en 2013-2014. Elle nous informe également des nouveautés pour l'année scolaire 2014-2015. De plus, elle nous indique que c'est la dernière année de la convention de partenariat [2010-2015].

Madame Élane Grignon, appuyée par madame Manon Tremblay, propose l'adoption de la convention de gestion et de réussite éducative pour l'année scolaire 2014-2015.

APPROUVÉ CÉ 19-12-14

7.4 Liste des cahiers d'exercices au préscolaire – pour approbation

Madame Richard et Madame Tremblay demandent l'approbation aux membres de modifier les frais chargés aux parents pour l'agenda maison que les élèves du préscolaire ont reçu en début d'année. En effet, lorsque la facturation a été remise en septembre dernier aux parents des élèves, les frais demandés avaient été estimés en lien avec les coûts facturés d'il y a 2 ans. Malheureusement, les coûts du fournisseur n'étaient vraiment plus les mêmes. Le coût actuel de l'agenda est de 11\$ au lieu du 4,50\$ demandé en septembre. Si la demande d'approbation est acceptée, une nouvelle facturation sera remise à chaque parent. Celle-ci sera accompagnée d'une lettre expliquant la modification. Si la demande d'approbation devait être refusée, le montant manquant à la facturation du fournisseur serait pris dans le budget de chacune des classes de la maternelle. Madame Julie-Anne Gagnon considère que l'agenda du préscolaire est un outil indispensable pour l'échange de communication entre les enseignantes et les parents, elle propose l'adoption de la demande d'approbation pour les frais chargés aux parents. Elle est appuyée par Madame Sonia Gagnon.

APPROUVÉ CÉ 20-12-14

7.5 Activités éducatives complémentaires (GDPL) – pour approbation

Madame Richard félicite madame Johanne Rousseau, enseignante en éducation physique et à la santé, pour son implication exemplaire au Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL) tenu l'année dernière. Grâce à son implication, l'École Jacques-De Chambly a ainsi pu amasser un montant de 4 952\$ qu'elle doit s'engager à investir dans des projets favorisant l'adoption de saines habitudes de vie. À cet effet, Madame Rousseau a remis des documents à la direction afin d'organiser des activités sportives différentes pour chaque niveau. Une copie de ces documents a été remise à chaque membre du conseil d'établissement. À l'une des activités, il est mentionné que seuls des frais de 5\$ seraient demandés aux parents d'élèves afin que le total des dépenses corresponde au montant reçu par le GDPL. Comme l'école avait déjà reçu un montant pour le projet « culture à l'école », Monsieur Philippe Desmarais, appuyé de madame Sophie Beaudoin, a proposé que les frais de 5\$ ne soient pas demandés aux parents, mais plutôt pris dans le budget de ce projet.

Madame Julie Leclair, appuyée par Madame Éliane Grignon, propose l'adoption de ces activités éducatives complémentaires liées avec les sommes remises par le Grand défi Pierre Lavoie.

APPROUVÉ CÉ 21-12-14

7.6 Activités extrascolaires – pour adoption

Madame Richard nous remet la documentation pour les activités extrascolaires proposées aux élèves pour la session hiver 2015. Il y aurait la poursuite de l'activité de chorale : Le piano enchanté pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année les jeudis et pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année les mardis. La compagnie Récréation propose 3 activités, soit : Les mini-actifs pour les élèves du préscolaire (jeudi AM); Le trio sportif pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année (lundi fin-PM) et un atelier de dessin qui se nomme Aventuriers du dessin animé et Méga Figurine (vendredi midi).

ADOPTÉ CÉ 22 -12-14

7.7 Photos scolaires – convient

Madame Richard propose de poursuivre le dossier des photos scolaires avec la compagnie Photo repensée pour l'année scolaire 2015-2016. La majorité des parents des élèves avaient des commentaires positifs sur la prise des photos de cette compagnie. De plus, il est important de réserver tôt le fournisseur des photos scolaire pour l'année scolaire suivante afin d'avoir l'opportunité de réserver la date des prises de photos. Madame Sophie Beaudoin, appuyée par Madame Sonia Gagnon, propose l'adoption de ce fournisseur pour l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉ CÉ 23-12-14

8. Points d'information

8.1 Règles de régie interne

Madame Richard nous présente les modifications apportées à la composition du conseil d'établissement de l'école Jacques-De Chambly lors de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 juin 2006. La résolution porte le numéro E-072-06-06. Le document des règles de régie interne du conseil d'établissement mis à jour est remis aux membres.

8.2 Activités hors horaire

Madame Richard fait un suivi en lien avec les activités parascolaires organisées par les enseignantes de l'école. Ces activités sont offertes gratuitement. Concernant l'activité Guitare, si l'élève a déjà une guitare, il peut participer à cette activité. L'école n'a pas pu accepter toutes les inscriptions non pas par manque d'espace mais à cause du nombre limité d'instruments.

8.3 Services complémentaires

Madame Richard nous informe de la tenue de l'activité « 1, 2, 3, j'monte de niveau » offerte par le Carrefour familial du Richelieu. Cette activité se tiendra les mardis en fin de PM et s'adresse aux élèves de 4^e et 5^e année (8 élèves).

8.4 Fusion des commissions scolaires

Madame Richard explique ce qui a été proposé par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Afin que les parents puissent réaliser l'impact que le redécoupage aurait comme effet pour les élèves des villes de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), madame Sonia Gagnon propose d'envoyer un lien du site de la CSP à tous les parents de l'école, et ce, par courriel. Monsieur Philippe Desmarais brosse un portrait de l'ensemble de toutes les discussions qui se sont tenues lors des rencontres du Comité des parents en lien avec ce redécoupage. Il propose aux membres de faire parvenir une lettre au MELS pour un appui au maintien du territoire actuel de la CSP. Plusieurs écoles de la région ont déjà fait le processus. Les membres sont unanimes à l'envoi de cette lettre d'appui. Monsieur Desmarais composera la lettre en tenant compte des considérants et la fera parvenir à Madame Gagnon, secrétaire pour envoi. Madame Sophie Beaudoin, appuyée par madame Sonia Gagnon, propose l'adoption de l'envoi d'une lettre au MELS.

ADOPTÉ CÉ 24-12-14

9. Parole au public

Deux parents d'élèves de 2^e année demandent un suivi sur le non-enseignement des lettres attachées cette année, désirant connaître les raisons qui ont motivé ce choix. Une mère remercie l'école pour l'activité « guitare » qui est offerte gratuitement aux élèves de l'école.

Une mère de deux élèves (3^e et 5^e année), questionne la décision de ne plus enseigner les lettres attachées sans avoir consulté les parents.

Monsieur Christian Huppé, nouveau commissaire élu sur le territoire de Carignan-Chambly désire simplement se présenter aux membres du conseil

d'établissement. Il désire nous informer que le Carrefour Familial récupère les gourdes de compote de pommes (ou autres) et que l'organisme remet 0.02\$ pour chaque gourde amassée. Il s'agit d'un bon geste pour l'environnement et qui implique les jeunes. Monsieur Huppé ajoute que les parents doivent s'impliquer par rapport au redécoupage des commissions scolaires. C'est important qu'ils fassent parvenir leur demande de maintien du découpage actuel au gouvernement. Le milieu doit se mobiliser. Il se dit personnellement ouvert aux changements, mais pas à n'importe quel prix.

Madame Richard remercie le public de s'être déplacé et répond aux demandes et aux questionnements des parents d'élèves. Madame Richard précise que c'est bien l'équipe-école et non le conseil d'établissement qui a pris la décision de ne pas enseigner les lettres attachées l'année dernière. Les études démontrent que l'utilisation des deux manières n'est pas bénéfique pour les élèves. L'équipe-école s'est penchée sur le dossier en août dernier et le comité pédagogique poursuit ses travaux sur l'enseignement de l'écriture cette année. Aussi, le dossier sera également traité à la Table du primaire des directions et lors des Tables secteurs. Pour l'année scolaire en cours, c'est le statu quo. L'école maintient sa décision de ne pas enseigner l'écriture en lettres attachées.

10. Questions diverses

10.1 Tablettes électroniques

Madame Richard analysera le budget informatique.

10.2 Remerciements

Monsieur Philippe Desmarais désire remercier l'implication de madame Richard au sein de l'établissement et lui souhaite du succès dans son nouveau mandat de directrice à l'école secondaire Polybel.

11. Levée de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, à 21 h 25. Philippe Desmarais propose la levée de la réunion.

ADOPTÉ CÉ 25-12-14

Geneviève Richard, directrice

Philippe Desmarais, président